

François **DINEUR**
Reynald **GEMY**
Morgane **MARC**
Mickaël **ENGUERRAND**
Céline **MADRALA**
Natacha **MESNILDREY**
Lucie **PERRIER**

Associés

Association Banque Alimentaire du Calvados
4 avenue du Fresne
14760 BRETTEVILLE SUR ODON

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASKIL AUDIT NORMANDIE, Experts-comptables et Commissaires aux comptes

Campus EffiScience, 1 rue du Bocage, 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 46 21 71 – Mail. : contact@askil.fr

www.askil.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association Banque Alimentaire du Calvados,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Banque Alimentaire du Calvados relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Subventions d'exploitation

Dans le cadre de notre mission, nous avons été amenés à contrôler la comptabilisation des subventions constatées sur l'exercice. Nous nous sommes assurés de la comptabilisation en produits des montants octroyés au titre de l'exercice et de la réalité des subventions à recevoir comptabilisées en créances.

Contributions volontaires

Les paragraphes « Compte de Résultat par Origine et Destination » et « Compte d'Emploi Annuel des Ressources collectées auprès du Public » de l'Annexe des comptes annuels de la Banque Alimentaire du Calvados indiquent les contributions volontaires en nature ainsi que leur définition et méthode de valorisation. Dans le cadre des appréciations auxquelles nous avons procédé, nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes de valorisation, de leur correcte comptabilisation et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'Annexe des comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Colombelles, le 21 mai 2024

Le Commissaire aux comptes

SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE



Reynald GEMY

Annexe au rapport sur les comptes annuels

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	150 000		150 000	150 000
	Constructions	292 542	206 834	85 708	100 335
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	149 310	104 897	44 413	57 610
	Autres immobilisations corporelles	606 548	451 784	154 764	146 529
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	6 085		6 085	5 958	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 730		3 730	3 600	
	TOTAL (I)	1 208 215	763 516	444 699	464 032
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	2 599		2 599	
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 753		3 753	580
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	94 515		94 515	87 718	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	480 083		480 083	477 313	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 739		2 739	2 505
	TOTAL (II)	583 690		583 690	568 116
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 791 905	763 516	1 028 389	1 032 149
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					3 600
(3) dont à plus d'un an					

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(26 603)	56 582
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 556	1 886
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4 556	1 886
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		4 556	1 886
RESULTAT COURANT avant impôts		(22 047)	58 468
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	33 328	25 645
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		33 328	25 645
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	605	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		605	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		32 724	25 645
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			82 371
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			111 993
TOTAL DES PRODUITS		886 570	664 126
TOTAL DES CHARGES		875 893	609 635
EXCEDENT ou DEFICIT		10 677	54 491
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		7 094 853	770 121
Prestations en nature		144 323	
Bénévolat		719 567	5 060 708
TOTAL		7 958 743	5 830 829
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		7 094 853	5 060 708
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		144 323	
Personnel bénévole		719 567	770 121
TOTAL		7 958 743	5 830 829

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Description de l'objet social de l'entité :

Dans une démarche de solidarité, d'apporter une aide alimentaire aux personnes les plus démunies en partenariat avec des Associations et Organismes sociaux. Cette aide vise à promouvoir une alimentation de qualité et créatrice de lien, facteur de retour à une vie normale pour ces personnes. L'association a pour but la lutte contre le gaspillage des denrées alimentaires, de collecter, de trier, de distribuer, de former et accompagner.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

La banque Alimentaire du Calvados est une association au service d'autres associations qui luttent contre la faim. Elle peut distribuer directement aux personnes en détresse via le canal de la croix-rouge sur roues et par d'autre canal d'associations locales, groupes ou communautés en relations avec les personnes en situation de pauvreté. Il existe une banque alimentaire par département et parfois plusieurs en fonction de celui-ci, notre périmètre est le Calvados. Dans le Calvados en 2023, 1610 Tonnes net de produits alimentaires (équivalent à 3220 000 repas et 6.327.000 E en valeur par l'intermédiaire de 51 associations à 24 000 bénéficiaires (statistiques Janvier 2024)

Description des moyens mis en œuvre :

-1 directrice ,1 responsable entrepôt, 1 secrétaire, 1 chargé de distribution itinérante, 4 personnes en PEC, 1 personne en service civique et 1 salariée en alternance.

~90 bénévoles permanents et 3 mécénat de compétence et 4 SNU assurent le fonctionnement.

-1 entrepôt dont une salle de tri à température contrôlée, 3 chambres froides dont 1 congélateur, 1 camionnette, 5 camions frigorifiques.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1.028.389 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10.677 Euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/03/2024 par le président.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 028 389 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 886 570 euros et un total charges de 875 893 euros, dégageant ainsi un résultat de 10 677 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le (a saisir).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

S'agissant de matériel d'occasion, les immobilisations sont amorties sur une courte durée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions	20 ans
- Installations techniques , matériel & outillage industriels	3 à 10 ans
- Installations générales, agencements	10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Mobilier de bureau & informatique, mobilier	5 à 10 ans

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthodes

L'association a appliqué pour la 1ère fois, le règlement ANC 2022-04 qui prévoit la présentation dans l'annexe des comptes annuels de l'état séparé synthétique des avantages et ressources provenant d'un Etat étranger, d'une personne morale étrangère, d'un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ou d'une personne physique non résidente en France.

Ressources étrangères

Règlement N°2022-04 du 30 Juin 2022.

Aucun avantage et aucune ressources proviennent de l'étranger.

Engagement et surtés réelles consenties

- ABANOR pour 2800 euros
- TOTAL pour 800 euros
- REX ROTARY pour 130 euros

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3.600 euros

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	150 000					150 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	292 542					292 542
Instal technique, matériel outillage industriels	149 310					149 310
Instal., agencement, aménagement divers	288 601		6 555			295 157
Matériel de transport	232 349		48 000			280 349
Matériel de bureau, informatique et mobilier	46 305		870		16 133	31 042
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 159 108		55 425		16 133	1 198 400
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	5 958		127			6 085
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 600		130			3 730
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 558		257			9 815
TOTAL	1 168 667		55 682		16 133	1 208 215

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	192 207	14 627		206 834
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	91 701	13 197		104 897
Autres instal., agencement, aménagement divers	208 101	18 050		226 150
M matériel de transport	175 358	26 029		201 386
M matériel de bureau, mobilier	37 268	3 113	16 133	24 248
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	704 634	75 015	16 133	763 516
TOTAL	704 634	75 015	16 133	763 516

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 730		3 730
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 753	3 753	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	93 417	93 417	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 098	1 098		
Charges constatées d'avance	2 739	2 739		
TOTAL DES CREANCES		104 737	101 007	3 730
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	64 422	64 422		
	Personnel et comptes rattachés	7 475	7 475		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 865	16 865		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	14	14		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		88 776	88 776		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 739
Charges exploitation		2 739	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 739

--

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves	15 245				15 245
Autres réserves					
Report à nouveau	568 175	54 491			622 667
Excédent ou déficit de l'exercice	54 491	(54 491)	10 677		10 677
Situation nette	637 911		10 677		648 588
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	137 858		58 064	61 316	134 606
Provisions réglementées					
TOTAL	775 769		68 741	61 316	783 194

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Subvention d'exploitation	109 919	109 919	90 195	90 195
0				
Cf.état Fonds dédiés	85 151	53 926	35 000	66 225
TOTAL	195 070	163 845	125 195	156 419

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
FONDS DEDIES CAMION 2020	17 977	9 750		8 227
FONDS DEDIES CAMION 2022	15 000	15 000		
FONDS DEDIES CHARIOT 2022	16 778	4 000		12 778
FONDS DEDIES DENREES ALIMENT AIRE	22 576	22 576	22 500	22 500
FONDS DEDIES TRANSPALETTE 2022	12 819	2 600		10 219
FONDS DEDIES DENREES ALIMENT AIRE			12 500	12 500
Totalisation	85 151	53 926	35 000	66 225

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
Préfecture		189 000	
Conseil départemental		21 000	
CCAS Caen		12 000	
DDETS		100 791	
CAF		10 000	
MSA		10 000	
Communes		13 576	
FSE		43 534	
Subvention investissement			69 491
Subvention équipement renouvellement			65 115
Totalisation		399 901	134 606

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	326 364	29 064		355 428
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	326 364	29 064		355 428
Quotes-parts virées au compte de résultat	188 506	32 316		220 822

58 064

61 316

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Charges par destination

1- Missions sociales

Une seule mission a été définie, elle comprend :

Collecte, tri, stockage, gestion et distribution de denrées

Cette Mission comprend toutes les dépenses de ces divers chapitres ainsi que celles qui s'y rattachent et en permettent la bonne exécution.

2- Frais de recherche de fonds

L'Association Banque Alimentaire du Calvados ne fait aucune campagne de recherche de fonds auprès du public ; elle n'a pas non plus de ressources salariées affectées à cette activité.

Les frais de gestion liés aux dons et legs issus de la générosité du public et reçus par la FFBA sont donc constitués du coût de leur traitement administratif et comptable.

3- Frais de fonctionnement

Frais de direction et d'administration : secrétariat, comptabilité et frais liés à la vie statutaire.

Contributions volontaires en nature :

Les dons en nature (denrées) sont valorisés selon la mercuriale en vigueur dans le réseau des Banques Alimentaires.

Le mécénat est valorisé en fonction selon le coût réel supporté par les employeurs.

Le bénévolat est valorisé en fonction du barème en vigueur dans le réseau des Banques Alimentaires :

Fonction dirigeant : 5 fois le SMIC augmenté des charges patronales (50%)

Cadres responsables d'activités : 3 fois le SMIC augmenté des charges patronales (50%)

Employés, ouvriers... : 1,20 fois le SMIC augmenté des charges patronales (50%)

Annexe libre

Etat exprimé en euros

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 199

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	126 642	103 738	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	58 594	53 427
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	12	
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	68 036	50 311
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	126 642	103 738	TOTAL DES RESSOURCES	126 642	103 738
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES INTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	126 642	103 738	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	126 642	103 738	TOTAL	126 642	103 738
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N	Exercice N-1		Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisés en France	6 496 598	4 772 480	Bénévolat	719 567	770 121
Réalisés à l'étranger			Prestations en nature	144 323	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	7 196	7 701	Dons en nature	5 675 882	4 048 566
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	35 978	38 506			
TOTAL	6 539 772	4 818 687	TOTAL	6 539 772	4 818 687

Annexe libre

Etat exprimé en euros

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	81 955	58 594	89 036	53 427
- Legs, donations et assurances-vie	12	12		
- Mécénat	68 036	68 036	50 311	50 311
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	41 725		44 745	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	52 500		38 500	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	46 280		41 818	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	399 901		293 201	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	32 316		24 145	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	163 845		82 371	
TOTAL	886 570	126 642	664 126	103 738
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	856 981	126 642	593 982	103 738
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18 913		15 653	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	875 894	126 642	609 635	103 738
EXCEDENT OU DEFICIT	10 676		54 491	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	719 567	719 567	770 121	770 121
Prestations en nature	144 323	144 323		
Dons en nature	6 295 229	6 295 229	4 351 616	4 351 616
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature	799 624		709 092	
TOTAL	7 958 743	7 159 119	5 830 829	5 121 737
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisés en France	7 915 569	7 115 945	5 781 716	5 072 624
Réalisés à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	7 196	7 196	8 185	8 185
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	35 978	35 978	40 928	40 928
TOTAL	7 958 743	7 159 119	5 830 829	5 121 737